

# **PONT-D'AINFORM!**

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°6 - SEPTEMBRE 2021

## À vos agendas!

Les dates peuvent changer en fonction de l'actualité du moment. Des informations plus précises vous seront communiquées via le panneau lumineux, le site internet et ILLIWAP.

### **DIMANCHE 5 SEPTEMBRE**

Boules des Marronniers - But d'honneur à 8h

#### **▶ SAMEDI 25 SEPTEMBRE**

Vente de saucissons briochés à l'escale de 10h à 12h30 de Gym Form

### **LUNDI 27 SEPTEMBRE**

Conseil municipal à la salle des fêtes à 20 h

### **▶ SAMEDI 2 OCTOBRE**

Vente de diots des Sapeurs-Pompiers

#### **▶ SAMEDI 2 OCTOBRE**

Assemblée Générale de l'Harmonie Pondinoise à l'Escale à 10h30

### **▶ SAMEDI 9 OCTOBRE**

Vente de brioches des Jeunes Sapeurs-Pompiers à Super U et au parking du Pont

### **VENDREDI 15 OCTOBRE**

Assemblée Générale des Boules des Marronniers

### **▶ DIMANCHE 7 NOVEMBRE**

Vente de tartes du Sou des Écoles sous la salle des fêtes

## Vie municipale



Retraite active pour Alain Clerc puisqu'il a publié un nouvel ouvrage sur Pont d'Ain et plus particulièrement sur l'histoire de la Boule des Marronniers. Il a remis son livre au Maire le vendredi 9 juillet ... RDV peut-être pour un 3º tome ? Il y a beaucoup à dire et à écrire sur notre commune!

Bonne lecture!

### > Édito



### Chers Pondinoises et Pondinois,

Si on m'avait dit à 20 ans quand je créais une association avec des amis que je serais, quelques années plus tard, responsable des associations, de la culture et du sport dans une municipalité, je ne l'aurais pas cru et pourtant!

J'exerce le métier d'infirmière à Lyon et j'étais durant 2 ans conseillère dans la précédente municipalité, déjà

investie dans différentes commissions telles que les associations, le sport et la culture, dans les affaires scolaires et dans le CCAS. Quand en mars, j'ai réalisé que Pont d'Ain n'avait pas de maire, j'ai appelé l'actuelle 1ère adjointe et l'actuelle adjointe à la communication et ensemble, nous avons décidé de monter une liste électorale avec les suites que vous connaissez : une campagne en pleine crise sanitaire et pleine de rebondissements! Mais cela a été avant tout une histoire d'amitié.

Depuis mon arrivée à Pont d'Ain, il y a maintenant 22 ans, je me suis investie dans le monde associatif. Je suis mère de 3 enfants qui eux aussi ont été dans différentes associations.

Quand on m'a proposé de prendre le poste d'adjointe aux associations, à la culture et au sport, j'ai beaucoup hésité : aurais-je le temps ? les capacités ? Je n'ai aucun regret d'avoir accepté, j'ai fait de belles rencontres au sein du conseil municipal et de la mairie.

Avec ma commission nous avons mis en place le Forum des associations, le piano itinérant et nous avons différents projets en cours de réalisation...

Je vais m'arrêter là et vous souhaiter une bonne lecture de ce nouveau Pont d'Ainform.

Très sincèrement,

Patricia ZOPPI,
Adjointe Sport, culture et associations

## État civil

### **NAISSANCES**

Léa Olivia CABAN-CHASTAS, 28 mai Milân Salamene BOUKERBOUT, 6 juin Lanha JEUNE, 15 juin Janis ROCHE, 20 juin

### **MARIAGES**

Alexis Georges FORAY et Mélanie Isabelle BEBON, 5 juin Florian Pierre GIUDICI et Mathilde ANTUNES, 15 juin René Roger VACHEY et Karine PELLETIER, 26 juin

### **DÉCÈS**

Colette Anne BOISSON veuve MOLLARD, 18 juin Wiara Lubomira HAWRYLAK veuve JALUZOT, 10 juillet

### Vie municipale et actualités



### • LA ZONE NATURA 2000

### Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales :

• Les activités humaines et les projets d'infrastructure sont possibles en site Natura 2000. Pour éviter les activités préjudiciables à la biodiversité, les projets susceptibles d'avoir des incidences sur les espèces et habitats protégés doivent être soumis à évaluation préalable. C'est le cas sur notre commune et plus précisément sur les bords de l'Ain où nous ne pouvons ni tailler les arbustes ni tondre (zone en violet).





## • INAUGURATION FRANCE SERVICE

Inauguration de France Services le vendredi 9 juin à 11h en présence du Maire, de Madame la préfète, du Sénateur, du Député, du Conseiller Général et des intervenants du dispositif déployé sur Pont d'Ain.

### • DES NOUVELLES DU PPRI!

Le dossier PPRi avance, les rendez-vous se multiplient avec les Services de l'État depuis quelques temps. Courant septembre, la DDT service des risques présentera les résultats au prochain Conseil Municipal. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

### • CIMETIÈRE

En hommage à nos combattants morts pour la France, la municipalité de Pont d'Ain a mis en place un drapeau permanent au cimetière.







## Communiqués

### ÉCONOMIE

Prosol Gestion recherche:



- Pilote de ligne Vous pouvez postuler en cliquant sur le lien suivant : https://carrieres.gfrecrutement.com/fr/annonce/1257967-pilote-de-ligne-de-production-fh-01160-pont-dain
- Opérateur de palettisation Date de lancement du recrutement : 01/09/2021
- Réceptionnaire Date de lancement du recrutement : 01/09/2021
- Affineur Lactique Date de lancement du recrutement : 01/10/2021
- Affineur Pâtes pressées Date de lancement du recrutement : 01/10/2021
- Affineur Soins lactiques Date de lancement du recrutement : 01/10/2021
- Opérateur et conducteur de machine Date de lancement du recrutement : 01/05/2022

### **ASSOCIATION GYM FORM**

La reprise des cours aura lieu le jeudi 25 septembre 2021 :

- Gym détente de 17 h à 18 h (au sous-sol de la mairie)
- Gym semi-tonic de 18h15 à 19h15 (au gymnase)
- Gym tonic cardio + stretching de 19h30 à 20h30 (au gymnase)

Tarif 98 € pour l'année avec prix famille (10 % pour la 2° adhésion conjoint ou ado de plus de 16 ans). Venez essayer, les 2 premiers cours sont gratuits, ambiance sympathique et amicale.

### Renseignements:

Régine Dussolin © 07 71 93 92 25 Josiane Mouvand © 04 27 50 95 20

L'association organise une vente de saucissons briochés (fabrication artisanale), le samedi 25 septembre de 10 h à 12 h 30 au local de l'escale au Blanchon. Réservation avant le 16 septembre (aux numéros précédents).

### **LES JSP BORDS DE L'AIN**

Le maire, M. Jean-Marc Jeandemange, le Lieutenant Francis Bornéat et le Président de la section des JSP Bords de l'Ain, l'Adjudant-Chef Cédric Gallet ont clôturé l'année par une petite cérémonie (en comité restreint), le mercredi 30 juin dernier à 18h.

Nous saluons ces jeunes citoyens engagés qui doivent concilier leur vie d'adolescent avec cette activité extrascolaire hors du commun!





### SOLIDARITÉ LOGEMENT

Vous avez besoin d'aide pour vous loger? Le fonds de solidarité logement peut vous aider sous certaines conditions, pour plus de renseignements, appelez le 30 01 (appel gratuit) pour obtenir un rendez-vous avec un travailleur social. Si vous êtes salarié d'une entreprise privée, vous devez faire appel à Action Logement © 04 74 42 25 02.

## ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIONS

Dans le contexte de crise sanitaire du Covid-19, le Dispositif Local d'Accompa-



gnement (DLA) se mobilise pour orienter à court terme les **associations** en difficulté et faciliter la sortie de crise et la relance de l'activité.



**Renseignements** auprès d'Emmanuel Hyvernat ☑ dla01@aglca.asso.fr © 04 74 23 29 43.

### **ÉCOLE DE MUSIQUE LES 3 RIVIÈRES**

L'École de Musique Les 3 Rivières vous accueille sur 3 sites du territoire :

- Jujurieux
- Neuville sur Ain
- Saint Jean le Vieux
- Mais aussi à Ambronay!

12 disciplines instrumentales (basse, batterie, percussions, clarinette, flûte, guitare, guitare électrique, piano, saxophone, violon, trombone, trompette, tuba) 6 activités collectives (éveil dès la moyenne section, formation musicale, orchestre, chorale adultes, ateliers musiques actuelles ou musiques traditionnelles).

Plus d'informations sur le site internet et la page Facebook



### LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT

vous propose un concert Gospel à l'église de Pont d'Ain le **16 octobre 2021** à 20h00, **places limitées Sur réservation** au 06 87 31 76 64 ou

**Sur réservation** au 06 87 31 76 64 ou 06 27 34 56 92

Tarifs: 12 € /adulte- Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.



### CLUB DE L'AMITIÉ

Reprise des activités
« jeux de sociétés... » jeudi

9 septembre à 14 h à la salle du

**9 septembre** à 14 h à la salle du club, en fonction des conditions sanitaires.



### **FEUX CARREFOUR**

Automobilistes qui arrivez de Neuville, AVANCEZ-VOUS JUSQU'AU FEU pour déclencher le feu VERT.

## A retenir

→ DU NOUVEAU À LA
BIBLIOTHÈQUE
Choisissez votre prochain livre de chez vous !

Après l'emménagement dans de nouveaux locaux en septembre 2019, la bibliothèque s'est dotée avant l'été d'un site internet. Sur www.bibliotheque-pontdain.fr, vous pouvez accéder au catalogue de la bibliothèque et réserver les prochains ouvrages que vous souhaitez emprunter.

Avec un onglet Nouveautés, vous pourrez également découvrir toutes les dernières acquisitions pour les petits et les grands, soit plus de 150 ouvrages chaque année.

À noter également que l'établissement fait partie du réseau de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt). Avec une dizaine de navettes par an, c'est l'occasion pour vous d'accéder à un choix d'ouvrages encore plus grand allant de la littérature étrangère à des documentaires en passant par des livres sonores, des BD adultes et des ouvrages en gros caractères.

Alors n'hésitez pas à vous rendre sur notre site et sur celui de la BDP, lecture.ain.fr, pour repérer les livres qui vous plaisent. Les bénévoles de l'équipe de Pont d'Ain se feront un plaisir de vous les réserver.

Et pour en savoir plus sur les conditions d'emprunt et les horaires d'ouvertures, une seule adresse : www.bibliotheque-pontdain.fr.

À bientôt!

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque de Pont d'Ain

7 rue du 1er septembre 1944 Ouvert les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 9 h30 à 11h30

### **EXPRESSION MINORITAIR**

Chères Pondinoises, chers Pondinois,

Conformément à notre engagement de début de mandat, nous revenons vers vous pour faire le point sur notre action. Le temps de la campagne est fini. Pour poursuivre notre investissement et être constructifs, nous souhaitons clairement vous indiquer que nous refusons toute querelle purement politicienne qui nous détournerait de notre objectif principal : le bien de Pont d'Ain et de ses habitants. C'est pourquoi nous vous informons que nous nous désolidarisons de notre ancienne tête de liste, François Dubout, qui, nous vous le rappelons, n'a pas souhaité vous représenter au sein du Conseil Municipal. Depuis le début de notre mandat, nous sommes donc seuls et indépendants quant aux décisions et actions que nous menons.

Nous restons fidèles à nos engagements en préservant autant que possible les intérêts communaux, malgré un climat peu favorable aux échanges et au dialogue. N'hésitez pas à faire entendre la voix de vos remarques et interrogations via le mail ci-dessous.

À très bientôt.

Pour l'équipe minoritaire, Marie-Anne David, Estelle Gauthier, Catherine Gaubey, Xavier Benssoussen

pontdain.2020.2026@gmail.com

Bonne rentrée à tous!



L'entretien des espaces verts publics comme privés est obligatoire. En tant que particulier, vous devez ainsi entretenir votre jardin. Celui-ci peut être source de conflits, notamment avec vos voisins. Dans le but de limiter les troubles de voisinage, la législation a mis en place des règles spécifiques applicables aux activités d'entretien des jardins privés.

### L'obligation d'entretien

Un jardin non entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé. Vos voisins pourront vous contraindre à défricher votre terrain en saisissant les services de la mairie ou le tribunal judiciaire du lieu où est situé le terrain.

Vous devez tailler ou élaguer régulièrement les branches des plantations, haies qui dépassent de votre propriété, y compris

les trottoirs. Votre voisin ne pourra, lui-même, couper les branches qui avancent sur son terrain, en revanche, il pourra vous y contraindre en faisant appel à la justice. Concernant les ronces, les brindilles ou les racines, il pourra les couper lui-même s'ils empiètent sur sa parcelle.



